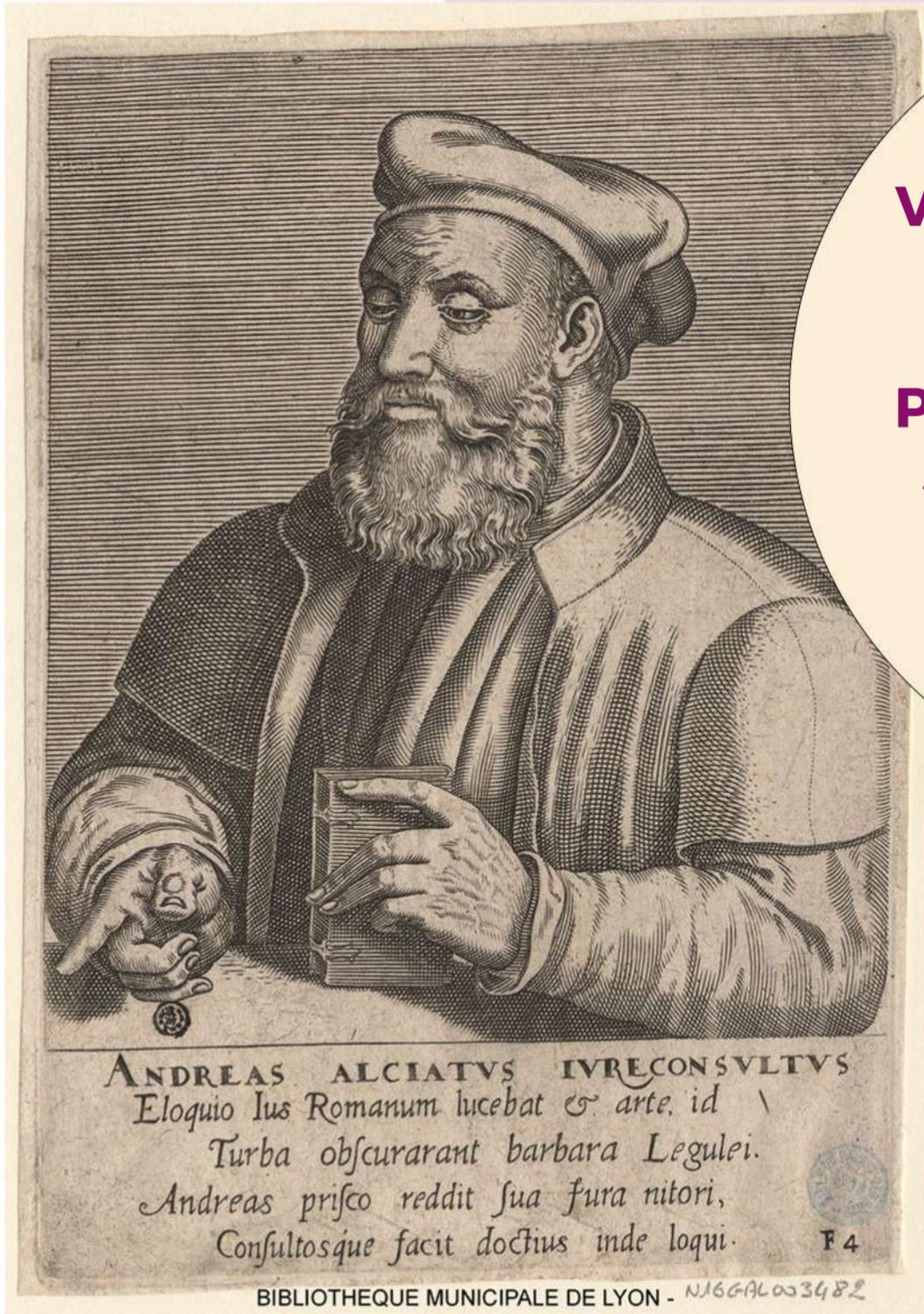


L'HUMANISME JURIDIQUE EST-IL ENCORE UNE AFFAIRE DE JURISTES ? Retour sur une historiographie récente

André Alciat par Calle, Philippe, 1537-1612, Bibliothèque municipale de Lyon (N16GAL003482)



**Vendredi 11 avril 2025
17h30-19h30**

**Palais des Académies
Salle Marie-Thérèse
Rue Ducale 1
1000 Bruxelles**

À partir d'une sélection de publications, Anne Rousselet-Pimont et Xavier Prévost dialogueront sur la place des juristes dans l'historiographie de l'humanisme juridique. Ils se demanderont quelles peuvent être les contributions spécifiques des spécialistes du droit à la compréhension de ce mouvement intellectuel fondé sur une approche encyclopédique du savoir. Pour cela, ils reviendront notamment sur la dimension politique de l'humanisme juridique, en particulier le rôle joué par ses membres dans la construction de l'État moderne.

Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Anne Rousselet-Pimont** enseigne l'histoire du droit et dirige le M2 *Histoire de la pensée juridique moderne*. Elle est membre de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). Ses travaux portent sur l'histoire des sources du droit, l'histoire de la justice et l'histoire de la comparaison des droits et interrogent plus particulièrement la méthode et le discours des anciens juristes. Spécialisée dans l'histoire de la première modernité, elle appartient au Réseau Humanisme juridique, à la Société d'histoire du droit (SHD) et à l'Association des historiens des facultés de droit (AHFD).

- *Le Chancelier et la loi au XVI^e siècle, d'après l'œuvre d'Antoine Duprat, Guillaume Poyet et Michel de L'Hospital*, Paris, De Boccard, 2005.

- « L'unité du droit vue par un arrêtiiste toulousain, Géraud de Maynard (1537-1607) », *La règle de l'unité ? Le juge et le droit du roi dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle)* sous la direction de P. Arabeyre et d'O. Poncet, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 19-44.

- « Cujas et les arrêtiistes. L'écho de l'École au Palais », communication au colloque *Jacques Cujas 1522-1590. La Fabrique d'un "grand juriste"*, Paris, Editions du Collège de France, Collection « Conférences », p. 177-196.

Xavier Prévost est agrégé des facultés de droit, agrégé d'économie et gestion, archiviste paléographe (diplômé de l'École des chartes) et ancien élève de l'ENS Cachan. Membre junior de l'Institut universitaire de France (promotion 2020), il est professeur d'histoire du droit à l'université de Bordeaux et porteur du projet ISTHisFrench (ERC-2024-COG 101170233). Il coordonne avec Luigi-Alberto Sanchi le Réseau Humanisme juridique. Ses recherches concernent le droit et les savoirs juridiques à la Renaissance et interrogent, en particulier, l'émergence de la modernité juridique.

- *Jacques Cujas (1522-1590), Jurisconsulte humaniste*, Genève, Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance), 2015 ; rééd. Genève, Droz (Titre courant), 2025

- *Jacques Cujas, la fabrique d'un « grand juriste »*, dir. Alexandra Gottely, Dario Mantovani et Xavier Prévost, Paris, Éditions du Collège de France, 2024

- *L'Humanisme juridique. Aspects d'un phénomène intellectuel européen*, dir. Xavier Prévost et Luigi-Alberto Sanchi, Paris, Classiques Garnier (Esprit des lois, Esprit des lettres), 2022 [<https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11801-5>]

**Cet événement est organisé par le groupe
de contact F.R.S.-FNRS Histoire et
anthropologie de l'État**

Présidence : Manuel Cervera-Marzal
(FNRS/ULiège)
Secrétariat : Jérémie Ferrer-Bartomeu
(FNRS/UCLouvain)

